

**MINISTERE DE LA COOPERATION
ET DU DEVELOPPEMENT**

 Service des Affaires Financières
et de la Coordination Géographique

Paris, le 5 Février 1993

20, rue Monsieur

75700 - Paris

643 000/18

Référence à rappeler :

 Dossier suivi par : M. JB FOURNIER
 tél. : 47.83.11.48
 fax : 43.06.35.30

LES ACTIONS DE COOPERATION FRANCAISE AU RWANDA EN 1992

La France est le premier bailleur de fonds bilatéral au Rwanda à égalité avec la Belgique (soit 10 % du montant de l'Aide Publique au Développement).

Pour 1992, les actions de coopération française, au Rwanda sont estimées à 230 M.F. Elles rassemblent des actions de développement économique et social, des actions de formation, de l'assistance technique (une centaine d'agents : enseignants, techniciens, 24 VSN ...), la coopération militaire et une remise de dette.

1/ Le Ministère de la Coopération en 1992

- Projets FAC accordés en 1992	22 MF
* Télévision nationale rwandaise :	15
* Recherche sur l'amélioration du café arabica :	4
* Crédit déconcentré d'intervention :	3
- Assistance technique	27,5MF
- Titre IV (bourses pour 4,5 MF, logistique...)	11,5MF
- Volontaires du Progrès (30 V.P.)	6 MF
- Ecole française (contribution)	5 MF
S/Total :	----- 72 MF

2/ La Caisse Française de Développement

74 MF

Ont été acceptés en 1992 au Conseil de Surveillance de la CFD : projet rizicole Butare 2ème phase (33 M.F) ; augmentation du capital de la Banque de Développement (1,6 M.F) ; protection de la forêt de NYUNGWE (6,4 M.F) ; filière café (33 M.F).

3/ Remise de dette

50 MF

Le Rwanda a bénéficié de la remise de la dette publique française qui porte sur un encours de 449 MF. (et 157 MF. d'intérêts) soit un total de 606 MF. Cela s'est traduit en 1992 par un allègement d'environ 50 MF. de la balance des paiements.

4/ Coopération militaire

36 MF

Elle comprend essentiellement des conseillers formateurs (80 dont 20 en situation d'expatriés), des stages et des aides diverses.

Rappel

1) La France fin 1990 a offert au Rwanda pour un coût de 60 MF. un avion présidentiel Falcon 50, destiné à remplacer la Caravelle. L'équipage français est à la charge de la France (3 M.F/an).

2) La France, maintient à Kigali, depuis Octobre 1990, un détachement militaire NOROIT afin de "préserver la sécurité des Français".

Nota

En 1992, il n'y a pas eu d'aide à la balance des paiements au Rwanda. En 1991, cette aide avait été de 70 M.F.